

Rétrospective 2018-2022



NUMÉRO SPÉCIAL
ÉLECTIONS DÉCEMBRE 2022



VOTONS TA VOIX, NOTRE FORCE!
SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES & SOLIDAIRES FINANCES

Cher·es collègues,

Nous sommes à quelques semaines d'une échéance importante pour la DGFIP, comme pour toute la fonction publique : les **élections professionnelles**. Elles se dérouleront, par **vote électronique**, du **1^{er} au 8 décembre** prochain. C'est un moment fort qui permet aux personnels d'exprimer directement leur soutien aux organisations syndicales. **Voter massivement** c'est donner une légitimité solide et une vraie force d'action à vos représentant·es **Solidaires Finances Publiques**.

Malgré les tensions dans les services et les attaques de tous côtés qui rendent parfois le militantisme syndical compliqué à vivre, nos militant·es donnent tout ce qu'ils peuvent, avec ferveur et honnêteté pour contribuer à ce travail collectif qu'est la **défense de nos missions, structures, emplois, conditions de travail, droits et garanties individuelles et collectives !**

Dans ce contexte difficile, **Solidaires Finances Publiques** est l'outil nécessaire pour vous représenter au mieux. Au niveau local, nous ne ménageons pas notre investissement personnel et collectif pour améliorer notre action syndicale et pour défendre inlassablement les intérêts matériels et moraux de tous·tes les agent·es de la DDFIP27.

Au travers des pages qui suivent, nous revenons de manière non exhaustive sur 4 années d'activité intense au cours desquelles la section s'est démenée pour honorer la confiance que vous lui avez accordée aux dernières élections. Vous avez pu suivre l'activité de la section via nos communications car nous nous attachons à dire ce que nous faisons et à faire ce que nous disons !

Sur les 4 dernières années comme sur les 4 prochaines, nous faisons vivre, de toute la force de notre énergie militante, **un syndicalisme porteur de valeurs, au service des agent·es et des missions de notre administration.**

Soyez assuré·es, cher·es collègues, de notre engagement dévoué et militant à vos côtés, alors **du 1^{er} au 8 décembre, votez et faites voter Solidaires Finances Publiques et Solidaires Finances !**



Contacts :

au Local Syndical de la Cité Administrative

partél : 02 32 24 88 85 ou 06 77 13 49 56

par courriel : solidairesfinancespubliques.ddfip27@dgfip.finances.gouv.fr

sur Facebook : [Solidaires Finances Publiques 27](#)



Le Bureau de section
Solidaires Finances Publiques 27

La loi de transformation de la Fonction Publique du 6 août 2019

Cette loi a deux impacts majeurs sur la représentation et la défense des personnels.

Tout d'abord, le **Comité Social d'Administration (CSA)**, instauré par la loi de transformation de la Fonction Publique du 6 août 2019, entrera en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2023, **après les élections professionnelles**. Il regroupera essentiellement les domaines d'intervention du CTL et du CHSCT. Les compétences nouvelles du CSA auront trait aux Lignes Directrices de Gestion (LDG) et aux actions en matière d'égalité professionnelle du fait des nouvelles obligations imposées aux administrations dont certaines auront des déclinaisons locales. **Le CSA comprendra une Formation Spécialisée (FS) en Santé, Sécurité et Conditions de Travail (SSCT). Les représentant·es du personnel en CSA seront élu·es lors des élections professionnelles 2022 pour 4 ans.** Le nombre de représentant·es au CSA est égal au nombre de représentant·es au sein de la Formation Spécialisée. **Les représentant·es du personnel au sein de la FS sont désigné·es par les organisations syndicales pour moitié parmi les membres titulaires et suppléants du CSA et pour l'autre moitié librement.**

Ensuite, avec cette loi, les CAP perdent leur compétence en matière de mutation et de promotion laissant place au mérite et à l'arbitraire. **Après les élections, les CAP locales n'existeront plus, les recours se feront au niveau des CAP nationales.** Mais d'autres **procédures de recours existent et nous seront à vos côtés pour vous défendre !** Si la CAPL était le lieu privilégié de défense des situations individuelles, celles-ci peuvent trouver des solutions dans le cadre d'audiences sollicitées auprès de la Direction.

L'enjeu principal désormais est de nous solliciter en amont pour éviter des recours et procédures plus lourdes a posteriori.

Le conseil départemental d'action sociale (CDAS)

Le conseil départemental d'action sociale (CDAS) siège à titre consultatif sur les sujets relatifs à l'action sociale : **consultation d'avocat, de psychologue, restauration administrative, logements sociaux, arbre de Noël, sorties retraités, famille...** Il développe des actions locales à vocation sociale, touristique ou culturelle, à travers les Crédits d'Actions Locales (CAL). Comme pour le CHSCT, les représentant·es de **Solidaires Finances Publiques** siègent au CDAS au sein de la Fédération **Solidaires Finances** qui y occupait **3 sièges sur 5**. Au conseil départemental d'action sociale, nos 6 représentant·es ont participé aux 12 réunions des 4 dernières années. Nous portons dans cette instance le revendicatif de **Solidaires Finances**.

Nous faisons valoir nos positionnements en propos liminaires sur les politiques menées au niveau national comme au niveau local. Ces derniers mois, **nous n'avons eu de cesse dénoncer la réorganisation du réseau de l'Action Sociale (vente des résidences EPAF, la gouvernance des opérateurs, réforme du réseau des délégués de l'Action Sociale) !**

Notre action locale porte sur la meilleure utilisation possible des CAL au travers principalement de l'Arbre de Noël. Nous essayons d'être force de propositions pour l'organisation de sorties en faveur des actifs et des retraités et travaillons en concertation avec les acteurs du service social local pour qu'aucun·e agent·e ne soit laissé·e de côté. La participation syndicale au CDAS a par exemple permis que le reliquat de budget soit redistribué pour que tous·tes les collègues puissent profiter de l'action sociale. **Notre objectif est de continuer à défendre l'action sociale ministérielle et à la mettre en œuvre au service de toutes et tous au plan local !**



Comité technique local (CTL)

Le comité technique local (CTL) était saisi pour tous les sujets concernant **l'organisation du travail et le fonctionnement des services, les réformes de structures et les conditions de travail, la formation professionnelle ou la politique informatique** du département. Suite aux élections professionnelles de 2018, **Solidaires Finances Publiques** occupait 5 des 8 sièges. **En 4 ans, ce sont 28 réunions du CTL qui se sont déroulées.**

Dans cette instance comme dans les autres, nos élu-es ont toujours répondu présent-es pour travailler sur les dossiers, faire des propositions et interroger avec à l'esprit, la défense de nos missions et de nos structures pour nos emplois et pour le service public.

À chaque tenue de l'instance, nos propos liminaires ont dénoncé les politiques nationales et locales. Nous vous avons aussi rendu compte des échanges de ces réunions par nos compte-rendus disponibles sur notre site local : <https://sections.solidairesfinancespubliques.info/270/> accessible depuis votre poste de travail via Firefox.

Nous nous attachons avec acharnement à faire modifier les projets dans le sens de l'intérêt collectif et à être force de proposition. Nous travaillons les dossiers en lien avec les collègues des services concernés par tel ou tel sujet à l'ordre du jour. Comme nous l'avons fait pendant ces 4 ans, nous continuerons d'utiliser le boycott (10 fois en 4 ans à l'occasion des CTL emplois principalement), toujours à bon escient, afin de marquer notre profond désaccord.

Durant ces 4 ans, le NRP a été l'un des principaux sujets de ces CTL. Nous n'avons eu de cesse de dénoncer l'impréparation de ces restructurations et les dysfonctionnements qu'elles ont engendré.

Comité technique d'Hygiène, de Sécurité & des Conditions de Travail (CHSCT)

Le Comité technique d'Hygiène, de Sécurité & des Conditions de Travail (CHSCT) était l'instance interdirectionnelle où étaient débattues les mesures visant à améliorer **la santé et la sécurité au travail et les conditions de travail**. **Solidaires Finances** occupait 3 des 5 sièges et assurait les fonctions de secrétaire du CHSCT. **Nos représentant-es n'ont pas ménagé leurs efforts lors des 18 réunions qui se sont tenues.**

Plus de 20 groupes de travail préparatoires ont aussi eu lieu. **Solidaires Finances** a toujours répondu présent ! L'activité de cette instance est complexe et technique puisqu'il faut avoir à l'esprit nombre de réglementations dont celles issues du code du travail.

Ces 4 années, nous nous sommes attachés à défendre les conditions de travail des agent-es par la mise en œuvre du droit d'alerte, les nombreux signalements, la production d'avis écrits sur les projets de réorganisation etc. Le CHSCT disposait d'un budget spécifique qui nous a permis de financer du matériel sur prescription médicale, de cofinancer des travaux d'amélioration des espaces de travail, des formations, etc. Notre action vise à faire en sorte que ce budget ne soit pas approprié par la Direction pour des dépenses qui lui incombent en propre, mais bel et bien utilisé pour la santé, l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail des agent-es.



Solidaires Finances a travaillé de façon constructive en constante communication avec les acteurs de la prévention et proposer les meilleures actions possibles dans l'intérêt du collectif.

Les commissions administratives paritaires locales (CAPL)

Les commissions administratives paritaires locales sont chargées de donner un avis sur les actes de gestion qui intéressent la situation individuelle de chaque agent·e (**recours en cas de refus de télétravail ou de temps partiel, entretien professionnel...**).

Les élu·es de **Solidaires Finances Publiques** ont toujours préparé les dossiers et rendu compte collectivement et individuellement en prenant le temps nécessaire. Dans cette instance, nous nous sommes efforcés d'être les meilleurs avocats possibles pour faire aboutir favorablement les dossiers qui nous ont été confiés.

A noter qu'avec la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, les CAP ont désormais perdu leur compétence en matière de mutation, liste d'aptitude laissant place au mérite et à l'arbitraire. Heureusement d'autres procédures de recours existent et nous serons à vos côtés !

Après les élections de décembre 2022, les CAP locales n'existeront plus, les recours se feront au niveau des CAP nationales. Cependant, **nous serons toujours à vos côtés au niveau local pour préparer votre dossier en vue d'un recours en CAP nationale !**

De plus, si la CAPL était le lieu privilégié de défense des situations individuelles, celles-ci peuvent aujourd'hui aussi trouver des solutions dans le cadre d'audiences sollicitées auprès de la Direction auxquelles nous vous accompagnons.

Même si nous sommes opposé·es à ces nouvelles règles de gestion, nous défendons le traitement équitable des situations individuelles, nous vérifions la bonne application des règles de la Centrale pour garantir le respect du cadre collectif.

L'enjeu principal désormais est de nous solliciter en amont pour éviter des recours ou procédures plus lourdes a posteriori. Si tu rencontres la moindre difficulté ou pour tout renseignement, **n'hésite pas à contacter les élu·es et les militant·es locaux** (ou nationaux) de **Solidaires Finances Publiques !**

Le comité médical

Le comité médical, anciennement commission de réforme, est une instance départementale de la fonction publique instituée auprès du Préfet. C'est une instance consultative médicale et paritaire, chargée de donner des avis à l'administration au regard de la situation administrative d'un·e agent·e en lien avec une pathologie. Elle est notamment consultée sur la reconnaissance d'une maladie professionnelle ou d'un accident de service, la situation du fonctionnaire à la fin de la dernière période d'un Congé de Longue Maladie (CLM) ou d'un Congé Longue Durée (CLD), sur la reconnaissance et la détermination du taux d'invalidité, sur les infirmités suite à un accident de travail/une maladie professionnelle, leur lien avec le service, le taux d'invalidité en vue de l'attribution de l'Allocation Temporaire d'Invalidité (ATI), le dernier renouvellement d'une disponibilité d'office pour raison de santé, l'attribution d'une majoration pour l'aide d'une tierce personne. Ces décisions ont souvent un impact financier important pour les personnels concernés dans des moments de la vie difficiles.

Deux représentant·es du personnel y siègent, n'hésitez donc pas à nous contacter si votre situation requiert malheureusement le passage de votre dossier en comité médical. Nous avons recensé près d'une vingtaine de commissions sur la période écoulée et leur nombre ne cesse d'augmenter malheureusement.



Toujours présent·es à vos côtés !

Bureau de section et correspondant·es

Notre bureau de section compte 13 membres et grâce aux correspondant·es, **Solidaires Finances Publiques 27** est présent sur tous les sites du département. Depuis 4 ans, ce sont plus de 30 réunions de bureau organisées qui nous ont permis de faire le point régulier sur l'actualité des services de chaque site, de travailler sur les actions à mettre en œuvre et de participer à la vie du syndicat en faisant remonter au national et à l'interprofessionnel nos revendications locales.

Heures Mensuelles d'Information (HMI) et visio-HMI

A travers ces rencontres, c'est un échange direct avec les personnels qui est organisé. Nous vous écoutons, transmettons les informations et essayons de répondre à vos questions mais surtout ces temps avec vous permettent de porter au mieux vos revendications et de faire entendre vos difficultés et préoccupations.

Solidaires Finances Publiques a su s'adapter à la situation en proposant des HMI en visioconférence ou en organisant plusieurs sessions en groupes restreints respectant les consignes sanitaires afin que vous puissiez toujours disposer de toutes les informations nécessaires.

Nous revendiquons un syndicalisme de proximité ! Ainsi en 4 ans, ce sont plus de 150 Heures Mensuelles d'Information (HMI) que nous avons animées sur l'ensemble des sites du département.

Points COVID

L'année 2020, a été marquée par une crise sanitaire d'une ampleur inédite : le COVID-19. La précipitation du pays entier dans l'urgence d'un confinement a bousculé nos collectifs et habitudes de travail. **Solidaires Finances Publiques** a été présent dès le début pour vous tenir informés des mesures mises en place.

Solidaires Finances Publiques est intervenu dès l'annonce du confinement auprès de la direction pour obtenir la déclinaison locale du Plan de Continuité d'Activité (PCA). **Solidaires Finances Publiques** a été en contact quotidien au début du confinement avec la direction pour s'assurer du respect des mesures et lui signaler tout dysfonctionnement que vous nous rapportiez.

Solidaires Finances Publiques 27 a obtenu que des audioconférences bihebdomadaires soient organisées avec la direction pendant toute la première période de confinement. A la demande de **Solidaires Finances Publiques**, des audioconférences hebdomadaires ont été maintenues lors de chaque vague de contamination.

Solidaires Finances Publiques vous a apporté toutes les informations dont il disposait en publiant sur son site des compte-rendus de ces audioconférences en accès libre.



Qui sommes-nous ? Nos actions !

Solidaires Finances Publiques défend à la fois un syndicalisme de terrain au plus près des agent·es, un syndicalisme de transformation sociale et un syndicalisme combatif. Ainsi, la satisfaction des revendications des agent·es, l'amélioration de leurs conditions de travail, et leur défense individuelle et collective sont nos fondements et nos priorités.

Fort de ses valeurs et de ses pratiques, **Solidaires Finances Publiques** occupe ainsi la place de première organisation syndicale de la DGFIP, de la DDFIP 27 et de notre Ministère.

Technicité, indépendance, démocratie, solidarité, unité, transparence, autant de valeurs fondamentales que **Solidaires Finances Publiques** défend pour une société plus juste, plus humaine et plus solidaire.

La section **Solidaires Finances Publiques 27**, c'est près de 110 adhérent·es soit près de 18 % des agent·es.



L'intersyndicale

L'unité fait partie de nos valeurs. Nous participons donc à faire vivre l'intersyndicale sur tous les sujets où nous avons un socle commun de valeurs avec les autres organisations syndicales car nous pensons que **c'est ensemble que nous gagnerons nos combats.**

Dans les instances...

Nous faisons vivre nos valeurs au quotidien, à tous les niveaux, pour défendre les conditions de travail des collègues, pour conquérir de nouveaux droits, nous portons nos revendications dans chaque instance, par des déclarations liminaires, par nos interventions, nous participons toutes les fois où cela est possible, dans un esprit d'unité, à des actions, rassemblements dans le cadre intersyndical.



En grève, les syndicats dénoncent la fermeture du service des impôts des particuliers à Louviers

Fermé depuis le 31 décembre 2020 et transféré à Vernon, le service des impôts des particuliers de Louviers a rouvert exceptionnellement ses portes lundi 10 mai 2021. Une ouverture fictive portée par les syndicats, qui dénoncent la fermeture.



Les syndicats ont renseigné les cartulines sur le stand d'accueil freif

« Il ne sera pas question d'un service public de proximité »

Aurélie Herkous, militante pour le syndicat Solidaires Finances publiques et membre du centre de Pont-Audemer, a été à l'initiative du rassemblement à l'entrée du Complexe public (lire ci-dessus). Elle qui se bat depuis plusieurs mois pour protester contre l'annonce du gouvernement de supprimer, d'ici 2022, 363 établissements et centres des finances publiques en France (dont Pont-Audemer, Breucelle et Bourg-Achard), espérant que cette nouvelle annonce du gouvernement s'ajoute à la liste de la fermeture. « Nous n'avons eu aucune information de la part de notre direction départementale concernant cette annonce. Nous avons appris cette nouvelle hier, suite au communiqué de presse du ministre, sans précisions. Espoirs évanouies, quelques réservataires ont manifesté l'arrivée de ce service, qui n'a pas encore été identifié, en sachant seulement qu'il s'agissait d'un service France grande métropole qui serait financé, donc il ne serait pas question d'un service public de proximité supplémentaire pour les usagers de la



Aurélie Herkous est militante pour le syndicat Solidaires Finances publiques. Combien d'emplois y seront implantés mais apparemment, ce seront les agents

Dans les médias...

Solidaires Finances Publiques ne manque jamais de dénoncer toutes les attaques envers notre service public et dont les usager·es sont les premières victimes... Dénoncer et faire savoir en invitant les contribuables à se mobiliser à nos côtés !

18 PONT-AUDEMER 2021 21 JANVIER 2021

L'accueil du centre des finances ferme

Services publics. Alors qu'en janvier 2020, le gouvernement a annoncé l'arrivée d'un nouveau service des finances publiques à Pont-Audemer, le centre pour les usagers du territoire ferme ses portes au public le 31 décembre 2021. Explications.

« Nous sommes venus mobiliser nos collègues et nous sommes allés au centre départemental. On ne peut plus rien faire. Pont-Audemer est un village. Les agents ont été déçus, on leur a dit qu'ils ne seraient pas transférés à Vernon. Aurélie Herkous, du comité local Solidaires Finances publiques et membre du centre de Pont-Audemer, nous a appelés sur Facebook le 29 janvier 2021. Un an après, la réalité est bien différente. Le centre du 18



Le centre des services publics va fermer ses portes le 31 décembre 2021.

Vos candidat·es !



HERKOUS Aurélie,
SIE Démétropolisé, PONT-AUDEMER

THOMAS Céline,
PGP-SFDL, EVREUX



COUTELIS Jean-Baptiste,
PCE, EVREUX

COURTAUT Benoit,
SDIF, LOUVIERS



ETIENNE Jean-Christian,
PGP-Comptabilité, EVREUX

LEMAITRE Emeline,
SIE, EVREUX



CADIOU Chantal,
SIP, VERNON

LEMARCHAND Laetitia,
SGC, LES ANDELYS



LEMAITRE Florence,
Huissier, EVREUX

BERGER Sylvain,
SPF-E, EVREUX



LOUIS Jean-François,
SIE Démétropolisé, PONT-AUDEMER

VERBRAKELE Laure,
SIE, LOUVIERS



RIGEADE Céline,
EDR, EVREUX

COULIBEU Sandrine,
SPF-E, EVREUX



LEGEAY Jérôme,
SIE Démétropolisé, PONT-AUDEMER

CAZAL Valderez,
SIP, BERNAY



Du 1er au 8 décembre, votez pour celles et ceux qui défendront vos missions, vos conditions de travail, vos droits pendant les 4 prochaines années dans les instances de dialogue social : CSA (Comités Sociaux d'Administration), CAP (Commissions Administratives Paritaires) et CCP (Commissions Consultatives Paritaires).